



Informations sur les statuts du Comité Régional d'Éscrime des Pays de la Loire :

Par application de l'article L. 121-4 du code du sport, « l'affiliation d'une association sportive à une fédération sportive agréée par l'Etat en application de l'article L. 131-8 vaut agrément ».

Le Comité Régional d'Éscrime des Pays de la Loire est une association affiliée à la Fédération Française d'Éscrime, agréée en application de l'article L. 131-8 du code du sport par un arrêté en date du 20 janvier 2005. (L'arrêté est disponible, joint à ce document)

Ainsi, le numéro RNA de la structure vaut numéro d'agrément.

Statuts du CoReg d'Éscrime des PDL :

Siret : **383599867 00058**

NAF ou APE : **93.12Z – Activités de clubs de sports**

Forme juridique : **Association agréée**

Numéro RNA : **W491002414**

Date de publication de la création au registre des associations : **14/01/1962**

Comité Régional d'Éscrime des Pays de la Loire

44 rue Romain Rolland - 44103 NANTES

secretariat@escrime-pdl.org

<http://www.escrime-pdl.net/> - <https://www.facebook.com/LigueEscrimePaysDeLoire/>